

ESSAI DE REFLEXION SUR LE TON DE VENERIE

Hubert Klein

Sonneur depuis bientôt 40 ans je parle de cet art comme tous les passionnés que nous sommes. Jamais je n'ai osé m'attaquer à en donner une réelle définition pourtant souvent sollicitée par le public. Je n'ai pas eu l'occasion de lire quiconque sur le sujet. Cet essai ne m'a pas permis de finaliser cette ambition. Je n'ai la prétention que de proposer ce travail comme un début d'exercice qu'il appartiendra à la FITF de compléter, rectifier et finaliser.

Pour nombre de sonneurs ou veneurs « le ton de vénerie » est une religion. On y entre pour croire sans discuter la parole des élites.

Je pense, par contre, que le ton de vénerie est à la musique ce qu'une recette est à la cuisine. Le client en goûte, apprécie, mais doit avoir du mal à reconnaître les ingrédients. Seul le cuisinier les connaît. Le problème des sonneurs c'est qu'ils présentent le met mais ne sont pas sûr de ce qu'ils y ont mis. Par mimétisme aveugle ils reproduisent ce qu'on leur a démontré et espèrent obtenir bénédiction.

Comme tout art, la musique se nourrit de son environnement et des changements successifs subis. Toutes les musiques ont un style et des accents propres. Le ton de vénerie en est un parmi d'autres. Chaque continent, pays, contrée ou relief géographique en a développé de différents. Chaque époque aussi. Aujourd'hui émanent des styles à chaque génération mais de plus en plus standardisés géographiquement. La musique Mexicaine est le fruit de la culture d'origine assaisonnée d'une combinaison de deux invasions : celle des Espagnols pour les instruments (les cordes) et celle des Autrichiens avec les rythmes spécifiques de leurs valse.

La trompe dans le cadre de la vénerie a développé son caractère propre. Elle doit à cet usage sa survie et son développement durant les trois derniers siècles.

La musique des laisseurs cœurs actuels puise ses racines dans les cornures de l'époque de Philidor l'Aîné mais en conserve très peu de ressemblance. Elle subit lors de l'introduction des trompes d'orchestre du XVII^e l'influence de la musique baroque avec un style léger et de divertissement. Elle en adopte un ornement très usité alors « la trille ». Après la révolution, exécutée par des veneurs non musiciens en utilisant un mouvement de langue à la place des lèvres, celle-ci se transforme en tayaut avec des effets sensibles sur les chiens. Au début du XX^e siècle on recensait encore quelques pratiquants du tayaut dit « normand » qui exécuté avec un mouvement des lèvres restait plus près de la trille. Influencée par l'ambiance sauvage et passionnée de cette forme de chasse, elle en prend les accents, s'affranchit de certaines règles musicales et emprunte les chemins de l'improvisation. Ce qui en fait une musique plus vivante qu'académique.

Usitée presque exclusivement pour communiquer à distance lors de l'action de chasse, la trompe développe sa puissance sonore. Autant en recherche d'harmoniques que de puissance pure elle adopte le son modulé ou vibré. Toujours en action de chasse elle appuie les cris et récris d'où on peut supposer l'apparition du hourvari. La présence du cheval dans l'action aura vraisemblablement son influence sur les rythmes avec une prédominance majoritaire du 6/8 caractéristique, adapté au galop. Sachant néanmoins, qu'en chasse le pas le plus usité est le trot... !

Voilà brièvement tracé le contexte historique de cette musique.

Il n'en apparaît pas, pour autant, les ingrédients spécifiques qui font la consistance du ton de vénerie. Une véritable définition de son caractère particulier nécessite une analyse approfondie. Savoir ce qui est, et ce qui n'est pas ingrédient. Ce qui est exclusivement du domaine de la trompe et ce que la trompe partage avec d'autres instruments ou musiques.

A ce stade de réflexion on peut dire que :

La trompe est un instrument de musique. Elle a un caractère particulier bien trempé qui lui vient de la vénerie à laquelle elle doit sa survie. Aussi doit-elle ne jamais se sonner sans y garder référence.

Cela n'induit pas qu'elle doive en faire une exclusivité ni se détourner de la musique dont elle vient. La trompe du XVII^e était différente des cornures précédentes et chaque époque a subi son évolution. En écoutant les enregistrements de 1930 on s'aperçoit de l'évolution des 80 dernières années depuis l'avènement de la FITF et des enregistrements magnétiques.

Quelques questions élémentaires sur les particularités de la trompe réparties en trois grands chapitres - LE SON – LA DICTION – L'ESPRIT - nous permettent d'appréhender, plus avant, le problème :

LE SON	OBSERVATIONS
Puissance	La puissance de son du cor est reconnue de longue date. Nombre de compositeurs l'ont choisi pour les passages évoquant les grands espaces. Ceci explique que le Marquis de Dampierre l'ai choisi pour l'introduire à la chasse. En forêt cette capacité à pu être poussée à son apogée.
Dynamique	Le son dynamique se distingue par le développement des harmoniques. Le vibrato y est pour beaucoup mais il ne serait rien sans la qualité de pression de la colonne d'air. Les sonneurs de trompe exploitent cela comme les chanteurs lyriques
Tonalité en ré	Assez particulier à la trompe. Très peu d'autres instruments ont adopté ce ton.
Vibrato exacerbé	Beaucoup d'autres instruments pratiquent le son vibré surtout les violons. Mais seuls certains chanteurs lyriques poussent aussi loin que la trompe.
Diversité importante entre FFF – ppp	Très répandu dans le monde musical mais particulier à la trompe en ce qui concerne les musiques de chasse.
DICTION et RYTHME	
Piqués son de cloche	Tous les instruments à vent pratiquent le « coup de langue ». A la recherche de la diction la plus forte les sonneurs obtiennent des sons très proches de ceux des percussionnistes.
Roulés	Pour d'autres formes de musique cette pratique est plutôt appelée notes coulées. Le roulé appuyé tel qu'on l'entend aujourd'hui surtout dans les biens-allés est spécifique à la trompe.
tayaut	Si la trille se pratique toujours en musique classique le tayaut provoqué par la langue est une particularité très forte de la trompe. Mais pas aussi ancien que les sonneurs voudraient le croire.
Hourvari	En trompe cette attaque est très marquée. D'autres instruments à vent la pratiquent aussi et ce principalement les anches.
Non respect de partition	Tous les musiciens s'éloignent de temps à autres de cette base. Les improvisateurs s'en affranchissent même totalement.
Marque du temps fort	Là encore nombre de styles de musiques appuient le temps fort. A la trompe en l'absence de percussion le phénomène est juste plus puissant
ESPRIT ET CARACTERE	
Caractère sauvage mais policé	C'est ici que l'on retrouve les particularités les plus marquées et les plus originales de la trompe et du ton de vénerie.
Accélération montantes	
Descentes roulées	
Nombreuses finales (point d'orgue) très vibrées	
Cadence de 6/8 très enlevé est particulièrement lié.	

A lire ces analyses, non exhaustives, on serait enclin à dire que le ton de vénerie , hormis le tayaut de langue assez récent, n'a pas de particularités exclusives. Son style est le résultat d'une association de tous ces ingrédients souvent poussés à l'extrême. Avec des phénomènes de mode, il sera attendu un peu plus de piqués , des tayauts plus ou moins appuyés , un vibrato plus ample ou rapide. Pour revenir à notre métaphore du début, **Comme en cuisine**, ce sont les grands chefs du moment qui donnent le ton et la tendance.

L'esprit et le caractère déterminent principalement le ton de vénerie comme étant celui des « Trompes de France » d'où la difficulté d'en donner une définition simple ce à quoi je cherche encore à parvenir.